

# LE FRELON ASIATIQUE

## MIEUX LE CONNAÎTRE POUR LIMITER SA PROLIFÉRATION

**Membres du GDSA 66 à contacter**

1	Corinne JACOB	06 11 55 58 17	12	M. JOURDA	06 75 55 06 74
2	Georges SOLER	06 21 31 65 08	13	Michel BARCELO	06 21 87 11 54
3	François PEYRALADE	06 14 09 43 32	14	Marie-Amélie SAILER	06 49 62 65 92
4	Gabriel COSQUER	06 88 96 82 82	15	Luc MOOGIN	06 81 30 82 57
5	Frédéric BOUFFIER	06 33 55 22 10	16	Pierre BAILLET	06 09 54 36 50
6	Jean-François DEPIGNY	06 33 18 63 28	17	Clément DURON	06 71 07 28 67
7	Rémy NAVASQUEZ	06 30 91 25 06	18	Marc GLORIES	06 74 49 67 11
8	Clive WHITE	04 68 97 02 62	19	Sylvain RESPAUT	06 26 55 63 15
9	Ignatius STEINMANN	06 32 58 35 95	20	Francis CASADESSUS	06 09 99 56 39
10	Joël RIUS	06 12 51 44 23	21	André CENTENE	06 14 89 19 25
11	Olivier CHAUVEAU	06 03 39 08 53	22	Gérard LOUIS	07 81 15 39 53
	Michel BLIGUET	04 68 96 05 91	23	José PELEGRY	06 01 99 42 24
	Raphaël NELAIN	06 66 22 70 24			

**nom scientifique : *Vespa velutina nigrithorax***

Signalée en France depuis 2003, et originaire du Sud-est asiatique, la sous-espèce est aujourd'hui bien acclimatée et prolifère dans notre territoire. Son nom commun est "frelon asiatique" ou "frelon à pattes jaunes".

**Pourquoi éradiquer le frelon à pattes jaunes ?**

Il exerce une **prédation importante** d'insectes. Il s'attaque aux abeilles et aux autres pollinisateurs, jusqu'aux premiers froids.

Il constitue un **risque** pour l'activité apicole, les productions végétales (arboriculteurs, viticulteurs,...) et pour la biodiversité.

Malgré un comportement pacifique, il peut présenter un **danger** pour les personnes passant à proximité des nids. Il est attiré par les aliments protéinés (viande, poisson, ...).

La lutte contre *Vespa velutina* passe principalement par la destruction des nids, depuis le printemps jusqu'aux premiers froids (voir le cycle de vie page suivante). Cette intervention ne peut être réalisée que par des personnes spécialisées.

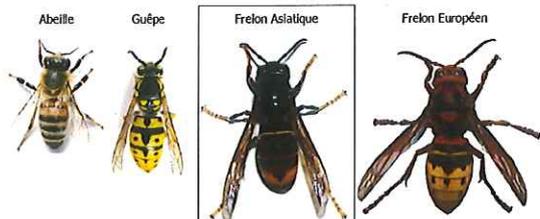
Le GDSA souhaite que le frelon asiatique soit classé en danger sanitaire de catégorie 1 afin de rendre la lutte pour sa destruction obligatoire.

**GDSA 66 - Maison de l'apiculture 66130 Ille-sur-Têt**  
**Référent principal frelon asiatique :**  
**M. STEINMANN Ignatius - 06 32 58 35 95 ignatius.steinmann@gmail.com**

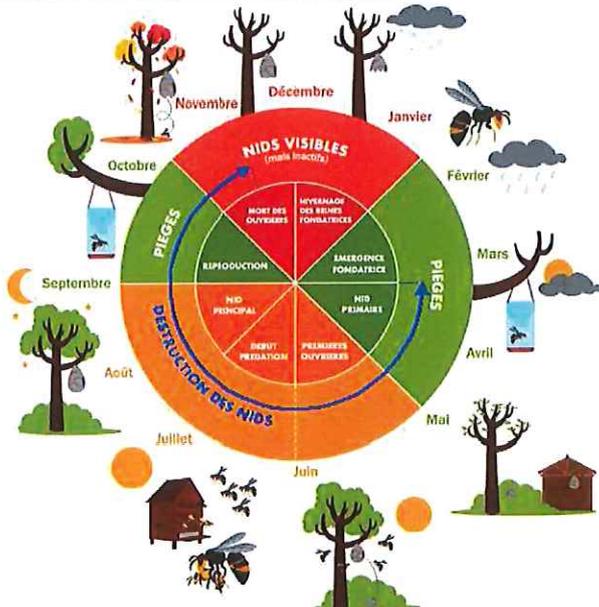
**GDSA 66 - Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Pyrénées Orientales**  
**Maison de l'apiculture 66130 Ille-sur-Têt**

## Reconnaître le frelon asiatique

D'aspect sombre, son anneau abdominal postérieur est jaune orangé.  
Ses pattes et sa face sont également jaune orangé.  
Sa taille est supérieure à celle de la guêpe, et inférieure à celle du frelon européen.



## Connaître le cycle du frelon et de son nid



## Reconnaître les nids en vue de leur destruction

Les nids ont une apparence de papier mâché.

### Les nids primaires

Ils se rencontrent dès les premières douceurs printanières dans des endroits protégés : cabanons, soupentes, débords de toit, à l'abri de roches.

De la taille d'un petit ballon, avec son entrée au-dessous, il renferme une reine fondatrice et une dizaine d'individus. La destruction des nids primaires est généralement la plus aisée.



### Les nids secondaires

De taille importante (jusqu'à 80 cm) et de forme ovale, leurs ouvertures sont latérales. Ils sont souvent situés dans la cime d'arbres, à grande hauteur, difficiles à repérer car souvent cachés par le feuillage. Certains nids ont été signalés près du sol (haies, terriers).

Ils renferment plusieurs milliers d'individus. Chaque nid donnera plusieurs fondatrices. 7 à 10 nids se formeront l'année suivante, ce qui induit un développement exponentiel.



## Participer à la lutte : comment procéder ?

1. J'identifie le frelon asiatique (individu, nid)
2. Je signale la localisation du nid par téléphone au membre du GDSA de mon secteur géographique (voir liste page suivante)
3. Une visite du GDSA confirme l'identification du nid et une préconisation d'intervention est établie

## Le piégeage du frelon

Au printemps il a pour but d'éliminer les fondatrices (février à mai). Le piégeage d'été réduit la pression sur les ruchers.

Les pièges peuvent être réalisés avec des bouteilles en plastique. L'appât est constitué par exemple d'un mélange liquide de bière 1/2, vin blanc 1/2 et 1 trait de sirop de fruit rouge. Dès l'été, un appât protéiné : crevettes, sardines, viande crue. Des cadavres de frelons seront laissés dans le piège pour attirer les autres individus.

Il est important d'employer des pièges les plus sélectifs possibles, permettant aux petits insectes de s'échapper.

Pour plus d'information : <http://www.adaaq.itsap.asso.fr/>

Site de l'AAFA : <http://anti-frelon-asiatique.com/>



Piège 100% sélectif, par l'AAFA